

U L T I M A T U M

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

Mars 2005, volume 4, numéro 3

CONTRE LE MÉPRIS DU GOUVERNEMENT, MOBILISONS-NOUS !

**DEVANT L'ÉTAT NÉO-LIBÉRAL,
UNE SEULE SOLUTION :
LE SYNDICALISME DE COMBAT!**

Par Julie Lachance, exécutif de l'ASSÉ

Chez les travailleurs et les travailleuses, tout comme chez les étudiantes et étudiants et même dans les groupes communautaires, ici comme ailleurs dans le monde, on retrouve plusieurs manières de défendre ses droits. De l'organisation à la collaboration, de la confrontation à la négociation, de la mobilisation au lobbying, tout a été expérimenté. Ces tactiques différentes ont certes pu montrer leur efficacité chacune à leur tour, mais nos possibilités restent aujourd'hui limitées devant l'État néo-libéral incarné par Jean Charest et son parti. Exposons ici quelles sont les caractéristiques de cet état qui nous amènent à cette conclusion et quel type d'organisation s'offre à nous pour le combattre.

L'État néo-libéral a une logique interne bien à lui dans laquelle la société se retrouve loin sur la liste des priorités. Au contraire, la baisse des conditions de travail, la disparition des services sociaux et la privatisation des services publics sont plutôt choses courantes. Ces nouvelles formules s'inscrivent dans un contexte mondial vécu partout sur la planète. Elles sont la conséquence de pressions exercées sur les États par les organes internationaux. Par exemple, des organismes tels que l'OCDE (organisation de coopération et de développement économiques) imposent des impératifs clairs de privatisation de l'éducation dans tous les États et ce, par tous les moyens possibles. De plus, ces mêmes États sont confrontés aux pressions des divers instituts économiques qui sont de puissants lobbies, tels que l'Institut Économique de Montréal. Avec la publication de nombreuses recherches et leur influence importante sur les états, leur rôle s'accroît de plus en plus. Nous assistons alors à la supplantation des intérêts économiques sur les intérêts politiques et perdons, devant ces lobbies, notre pouvoir en tant que citoyens et citoyennes.

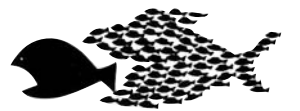
La solution qui reste à la population est donc la création d'un rapport de force face à l'État afin de contre-balancer celui des puissants lobbies. Ce rapport de force se construira en confrontant l'État sur tous les plans. Devant l'individualisme qu'il tente de créer au sein de la société, confrontons-lui notre solidarité, devant la désinformation qu'il répand, répondons par notre mobilisation. Quand l'État veut nous voir à genoux, nous devons nous organiser et lui démontrer notre détermination à aller jusqu'au bout. Devant un État antisocial



Pour appuyer la lutte des étudiantes et des étudiants, portez le carré rouge!



Parce que la lutte pour le droit à l'éducation ne se limite pas à 103 millions, affilions à l'ASSÉ! : voir dossier spécial en pages centrales (6 et 7)



LA RÉFORME DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES : 103 MILLIONS ET BIEN PIRE !

Par François Baillargeon,
étudiant en histoire à l'UQAM

Au moment où le mouvement de grève s'élargit et où se pose la nécessité de rallier le mouvement étudiant à une plate-forme de revendications commune, il apparaît essentiel de faire un retour sur les enjeux à l'origine de la révolte étudiante. Des questions de fond doivent être mises au clair. Alors que certains et certaines appellent à un réinvestissement de 103 millions \$ dans l'aide financière, l'ASSÉ et la coalition à laquelle elle a donné lieu (CASSÉE) martèlent que l'objectif de cette grève générale est plus large et plus profond, à savoir le retrait complet et rétroactif de la réforme de l'aide financière. Nous nous proposons de faire un bref survol des éléments néfastes de cette réforme qui dépassent la seule question des 103 millions de bourses converties en prêts.

Le fardeau de l'endettement

Le 30 avril 2004, l'ancien ministre Reid annonçait les résultats des dernières modifications apportées au règlement de l'Aide Financière aux Études (AFE). La modification la plus déterminante dans l'immédiat consiste en une hausse des plafonds des prêts. Ces

derniers servent à déterminer la part de l'aide financière versée sous forme de prêts avant que le ou la bénéficiaire ait droit à une bourse. Les modifications des plafonds (voir tableau ci-dessous) produisent la conversion d'environ 103 millions \$ de bourses en prêts, autrement dit une violente explosion de l'endettement étudiant. Il s'agit d'une décision qui a soulevé à juste titre l'indignation et la colère de la population étudiante et de la population en général. S'en prenant essentiellement à ceux et celles dont la possibilité d'étudier repose sur des mesures de solidarité collective, elle n'est autre qu'un désaveu direct et méprisant d'une politique de démocratisation du droit à l'éducation. Elle empeste l'élitisme et l'inégalité.

Marchandisation de l'éducation et inégalités

En plus de la hausse des plafonds de prêts, c'est aussi la façon de les calculer qui a changé. Cette modification en apparence technique et mineure pourrait être dramatique dans l'avenir. Dorénavant, le calcul du plafond du prêt s'effectue en additionnant un montant de base (fixe) aux différents frais exigés par les institutions d'enseignement (variables). Les niveaux des plafonds sont ainsi directement fonction des frais de

EDUCATION

Syndicalisme de combat, suite de la page 1

comme l'État néo-libéral, nous ne pouvons nous contenter de quémander des miettes. Au contraire, revendiquons un réel changement social qui éradiquera le problème à la source. Réclamer au compte-goutte n'amènera aucun changement et ne fera que nous diviser : les associations de locataires demanderont-elles un peu d'un côté pendant que les étudiantes et étudiants réclameront un peu de l'autre? En unissant nos demandes, nous nous assurons que celles-ci ne se feront pas au détriment des autres programmes sociaux.

Cette seule stratégie restante, c'est celle que le syndicalisme étudiant de combat prône. Il ne se contente pas de miettes, il demande la gratuité scolaire et la fin de l'endettement étudiant. Car, le réel problème ne

réside pas dans le fait que nous devons payer 50\$ ici plutôt que là, mais bien que l'on doit payer pour un service essentiel et nécessaire tant au développement de l'individu que de la société. Ces revendications forcent l'État à revoir entièrement sa vision de l'éducation. Elles forcent une remise en question des fondements du néo-libéralisme et c'est pour ces raisons qu'un rapport de force doit être créé. De plus, pour le syndicalisme de combat, ces revendications s'inscrivent en solidarité avec l'ensemble des mouvements sociaux puisque l'étudiant ou l'étudiante est aussi considéré-e comme citoyenne et citoyen. Par exemple, les demandes relatives au logement sont inhérentes à la lutte puisque la population étudiante aussi a besoin de se loger.

Cette stratégie, adoptée jadis par l'ANEEQ et le

MDE, est aujourd'hui celle adoptée par l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante. Depuis 4 ans, elle met en pratique le syndicalisme étudiant de combat et on peut en voir les fruits cette session, avec le lancement de la campagne de grève générale illimitée. Cependant, elle reste la seule, au sein du mouvement étudiant québécois, à prôner cette pratique qui reste selon nous l'unique solution envisageable pour arriver à nos fins vis-à-vis un État néo-libéral. Le syndicalisme de combat doit être appliqué à toute forme d'organisation pour la construction d'un rapport de force généralisé dans tous les pans de la société afin d'obtenir un niveau de vie acceptable pour tous et toutes!

réforme à l'AFE, suite de la page 1

scolarité, c'est-à-dire variables selon les fluctuations de ces derniers. Le règlement prévoit donc déjà l'ajustement automatique de l'endettement à la mesure d'une éventuelle hausse de frais. Force est de constater qu'il s'agit d'une mesure cadre permettant l'interaction de l'aide financière et des frais de scolarité dans un système intégré d'éducation à crédit, rendant de plus en plus probable un dégel à la hausse, voire une libéralisation complète des frais de scolarité.

Derrière un tel mécanisme, on voit se profiler la constitution d'un véritable marché de l'éducation dans lequel les institutions scolaires en compétition entre elles offriront différentes qualités de formation à différents niveaux de prix. C'est loin d'être une hypothèse farfelue. Nos gouvernements y travaillent déjà (1), sans parler de la très libérale et très influente Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), conseillère des États à travers le monde, qui en parle ouvertement et avec enthousiasme. C'est par ailleurs dans cette direction que nous entraîne l'influence du modèle américain. Avec sa réforme, le gouvernement libéral vient de mettre une pierre décisive à l'édifice. Accepter cette réforme, ce serait paver la voie au dégel imminent des frais de scolarité et à la mise sur pied d'une formidable machine de reproduction des inégalités socio-économiques.

Un partenariat public-privé ?

L'administration du régime des prêts et bourses a elle aussi subi des transformations dans le cadre de la réforme. Les bénéficiaires en sont affecté-e-s en ce qu'ils et elles ont perdu une certaine autonomie dans la gestion de leur budget personnel(2). Alors qu'ils et elles recevaient auparavant la somme totale de leur aide, comprenant prêts et bourses, en un seul versement en début d'année, l'aide est maintenant étalée en versements mensuels. Pour l'État, ce mode d'attribution présente l'intérêt de faciliter les ajustements à la baisse en cours d'année selon les critères tatillons et avarés de son programme.

Il n'est toutefois pas le seul intéressé. En effet, les banques sont aujourd'hui associées plus étroitement que jamais à la gestion de l'AFE. Ce sont elles qui avancent les fonds, sous forme de prêts, aux bénéficiaires du régime tout au long de l'année. Et alors qu'autrefois les bourses étaient directement versées comme telles aux étudiants et étudiantes en début d'année, elles sont maintenant versées aux banques, en fin d'année, à titre de remboursement d'une partie des prêts consentis à chaque mois. Donc, avant ce remboursement, le gouvernement aura eu à acquitter les intérêts des prêts faits par les banques aux bénéficiaires de l'AFE. Voilà comment, en bonnes amies du pouvoir, les banques s'enrichiront encore davantage de notre endettement supplémentaire, aux frais de l'ensemble des contribuables. Cet effet secondaire de la réforme en souligne de façon particulièrement grossière le caractère anti-social. Pour le Parti libéral, l'endettement étudiant est synonyme de profits des banques.

En y regardant de plus près, on constate que la réforme de l'AFE cristallise de nombreux enjeux cruciaux pour le droit à l'éducation qui échappent au discours trop superficiel des seuls 103 millions \$. Or il est impératif de faire connaître l'ensemble des dégâts et de s'y opposer en bloc. Ne sacrifions rien de nos droits et acquis sociaux ; opposons au gouvernement une résistance acharnée et sans compromis. Ensemble, en grève, abattons cette réforme rétrograde!

1- Faut-il rappeler la possibilité qu'ont déjà les collègues mais surtout les universités d'exiger différents niveaux des frais afférents ?

2 Ce n'est d'ailleurs que le prolongement conséquent du programme de l'AFE, construit sur la non reconnaissance de l'autonomie financière des étudiants et des étudiantes, c'est-à-dire sur leur dépendance envers leurs parents ou leur conjoint ou conjointe

Plafonds moyens des prêts

	2003-2004	2004-2005	Augmentation	%
Secondaire professionnel	2 310\$	3250 \$	940 \$	41%
Collégial	2 120 \$	3150 \$	1030 \$	49%
Universitaire	2 440 \$	4 720 \$	2 280 \$	93 %
2e cycle	3720 \$	5670 \$	1950 \$	52 %
3e cycle	3740 \$	5690 \$	1950\$	52%

REMBOURSEMENT PROPORTIONNEL AU REVENU : ÉTALER LE PROBLÈME N'EST PAS UNE SOLUTION!

Le 12 décembre dernier, le ministère de l'éducation du Québec annonçait l'instauration d'un programme de remboursement proportionnel au revenu. Plutôt que de s'attaquer directement à l'endettement étudiant, l'une des plus importantes entraves à l'accessibilité aux études, le gouvernement a choisi d'étaler le problème.

Ainsi, un étudiant ou une étudiante gagnant en dessous d'un revenu déterminé en fonction du salaire minimum pourra retarder les paiements sur sa dette, jusqu'à ce que sa situation financière s'améliore, les intérêts étant assumés en totalité par le gouvernement durant cette période. Un étudiant ou une étudiante gagnant entre 14 641 \$ et 25 620 \$ devra contracter une entente particulière avec sa banque et pourra profiter d'une aide gouvernementale pour rembourser une partie des intérêts.

Le programme de remboursement proportionnel au revenu (RPR) prétend solutionner le problème de l'endettement, mais il ne fait que l'accentuer, laissant des gens déjà pauvres plus longtemps prisonniers du crédit et dilapidant les deniers publics en versant d'importantes sommes en remboursement des intérêts. Rappelons aussi que dans plusieurs pays, de telles mesures ont été mises en place afin de justifier une hausse des frais de scolarité(1). Quand on met en parallèle les résultats du dernier congrès du PLQ(2), le principe de plafonds flottants, apparu dans la dernière réforme de l'AFE et l'annonce d'instauration du RPR, on a tout lieu de craindre une hausse de frais de scolarité.

Le RPR pourra peut-être accommoder quelques personnes, à court terme, mais il ne remet aucunement en question l'endettement. Cette mesure, comme plusieurs autres, s'inscrit dans une perspective "utilisateur-payeur" de l'éducation. Comme si l'éducation ne constituait pas un droit qui profite à l'ensemble de la société! La grève générale illimitée est ainsi l'occasion de démontrer que l'éducation n'est pas une marchandise, et que l'endettement n'est pas une solution!

1. Lacoursière, B. Martineau, V. Ratel, J.-L. L'accessibilité de l'éducation post-secondaire : Des mesures urgentes à prendre pour une vision solidaire de l'éducation et des services sociaux.

2. Voir dernier numéro, retour sur le congrès du PLQ : endettement et hausses de frais à l'horizon, page 3

EDUCATION

ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES SUR LE RÉSEAU COLLÉGIAL

UN DEC NATIONAL MAIS DES PRIVATISATIONS LOCALES

Par Philippe Fortier-Charette, Étudiant en arts et lettres au collège de Sherbrooke

Ce que la décentralisation nous propose, c'est :

*

Des diplômes qui n'ont plus aucune valeur...

*

Des programmes contraignants, qui nous empêchent de passer d'un établissement d'enseignement à l'autre...

*

Des formations techniques restreintes, qui n'ont de valeur que pour un employeur précis...

*

Des conditions d'admission variables, où il sera difficile de s'y retrouver, et qui proposeront des programmes d'élite et des programmes de moindre qualité...

*

Bref, des cégeps en compétition les uns contre les autres, les plus performants s'arrachant la clientèle riche et les moins performants prenant en charge, sans avoir les ressources pour le faire, les étudiantes et les étudiants les plus démunis-e-s

*



Depuis quelques temps, on entend parler, à droite et à gauche, de décentralisation du réseau collégial. On nous parle de diplômes inégaux, de privatisation, de marchandisation de l'éducation, etc. La menace, bien que floue et imprécise, plane au-dessus de nos têtes. Rien n'est clair, le gouvernement se faisant aussi évasif que possible sur la question.

Afin de bien cerner les enjeux, commençons par voir le rôle que jouent les cégeps dans le système d'éducation québécois. Selon la Fédération des Cégeps, " pour entrer sur le marché du travail, dont les exigences de qualifications sont de plus en plus élevées, pour jouer son rôle de citoyen de façon éclairée, dans une société de plus en plus complexe, il est indispensable désormais, pour le plus grand nombre, de détenir un diplôme d'études collégiales (DEC). " Il est donc primordial, considérant le grand nombre de mesures antisociales appliquées par les récents gouvernements, de se pencher sur la dernière réforme, afin de s'assurer de préserver la qualité de notre réseau d'enseignement collégial.

Il faut, d'abord et avant tout, savoir que cette menace ne date pas d'hier. C'est dans une réforme entamée par la ministre Lucienne Robillard, en 1993, qu'a été dévoilée pour la première fois le principe de déléguer plusieurs des pouvoirs de l'État aux administrations locales. Cela a pour effet direct de créer des inégalités entre les différentes institutions, chacune souhaitant, en compétition avec

les autres, être la plus renommée. Depuis, les Robillard, Marois, Legault et, plus récemment, Reid, ont tenté de mettre en place les bases de ce projet de décentralisation.

Suite à cette constatation, des personnes ont décidé de diffuser l'information et donc permettre au plus de gens possible d'avoir à leur portée les différents éléments de cet enjeu qu'est la décentralisation du réseau collégial. L'ancien ministre Reid, constatant l'éveil - et donc le mécontentement - de la population étudiante, a annoncé, le 17 janvier 2005, que le diplôme collégial provincial, les programmes pré-universitaires et techniques et la formation générale n'allaient pas être changés. Une victoire selon plusieurs, mais, en s'intéressant réellement à la question, on peut malheureusement constater que les plans du ministre se déroulent, dans l'ombre, à merveille.

En effet, la dernière réforme confère aux collèges de nouveaux pouvoirs, l'État se désengageant ainsi du rôle qu'il a à jouer en éducation. L'un des points marquants de la dite réforme est la possibilité pour les collèges de créer leurs propres programmes d'études. Cela amène le risque, considérant le sous-financement public et donc le manque économique à combler pour plusieurs collèges, que l'entreprise privée " achète " la possibilité de créer de nouveaux programmes d'études. Les étudiants et étudiantes obtenant leur DEC dans ces programmes, certes, obtiendraient automatiquement un

emploi au sein de la compagnie les ayant formé-e-s, mais seraient limité-e-s au sens où le diplôme reçu ne serait reconnu que par la dite compagnie. En donnant aux administrations locales le pouvoir de créer de nouveaux programmes, on ouvre la porte à une baisse de qualité et on donne, au privé, le pouvoir de s'acheter de la main d'oeuvre.

La réforme accorde aussi aux administrations locales le droit de décerner des sanctions d'études intermédiaires. Le ministre s'est expliqué en disant que ces semi-diplômes allaient permettre de reconnaître précisément les connaissances acquises par une personne qui quitterait les études avant d'avoir obtenu son diplôme. Certes, les cours de philosophie et de littérature sont toujours présents, mais, avec ces nouveaux diplômes à rabais, on permet directement aux étudiants et étudiantes de ne suivre que les cours essentiels à leur entrée sur le marché du travail! Un étudiant ou une étudiante en technique pourrait donc suivre seulement les cours qui lui apportent des connaissances d'ordre technique, recevoir sa sanction d'études intermédiaires, et être engagé-e par une compagnie qui verra que l'étudiant-e a les connaissances requises. Le tout, bien sur, au détriment de la formation générale, pourtant jugée essentielle au développement de chacun et de chacune.

ET QU'EN PENSENT LES PROFS ?

Le 17 janvier dernier, le ministre de l'Éducation d'alors, Pierre Reid, dévoilait ses orientations ministérielles sur l'avenir de l'enseignement collégial. Attendues depuis le controversé Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial tenu en juin 2004, ces orientations devaient permettre de faire taire définitivement les rumeurs de démantèlement qui planaient sur le réseau collégial. Malheureusement, force est d'admettre que, malgré l'annonce de certaines orientations qui tendent à confirmer le statut national du réseau collégial, bien des questions et des incertitudes persistent toujours dans le projet du ministre de l'Éducation qui a laissé de larges mailles dans le filet de sécurité qu'il semblait vouloir tendre autour du réseau collégial.

Un réseau des cégeps confirmé ! Jusqu'à la prochaine fois...

Dans l'ensemble, les orientations avancées par le ministre correspondent aux grandes revendications de la communauté collégiale (le personnel des collèges, les étudiants et étudiantes et les parents réunis dans une large coalition : la Coalition-cégeps) qui réclamait le maintien intégral de la formation géné-

rale, la cohabitation de la formation préuniversitaire et de la formation technique, ainsi que la confirmation du statut national des programmes d'études et du diplôme qui serait toujours signé par le ministre et non délivré par les collèges. Reconnaisant d'emblée la grande contribution du réseau collégial au développement du Québec, le ministre réaffirmait une fois de plus l'importance de maintenir un réseau des cégeps qui garantit à toutes et à tous, vivant en région ou en centre urbain, l'accessibilité à des études collégiales et une formation équivalente d'un établissement à l'autre.

Il est important de souligner que, sans la mobilisation soutenue de la Coalition-cégeps, le portrait aurait pu s'avérer tout autre. Mais cette victoire n'est pas totale, loin de là. Car il faut malheureusement reconnaître que, même si le réseau est bel et bien maintenu dans sa structure actuelle, le ministre de l'Éducation a laissé tellement de portes ouvertes et de zones d'ombre à l'intérieur de ses orientations (possibilité de développer des DEC locaux, d'offrir des sanctions intermédiaires, etc) que nous pouvons déjà entrevoir une contre-attaque de la Fédération des cégeps (la

fédération représentant les directions de collèges) qui cherchera à défigurer le réseau de l'intérieur, sournoisement, insidieusement...

Au cours des prochaines semaines, il sera donc très important pour les enseignants et enseignantes de reprendre la mobilisation le plus solidement possible afin de bien mettre en évidence les incohérences qui, dans les orientations du ministre, viennent remettre en question de grands pans du réseau collégial. On ne peut laisser planer aucun doute quant à notre détermination à défendre ce que l'ensemble de la population considère comme un joyau de notre système d'éducation. C'est dans cette détermination que nous mettrons ensemble un terme à une saga qui perdure depuis maintenant trop longtemps. Il n'en tient qu'à nous, maintenant, (profs, étudiants et étudiantes, parents) de tout mettre en œuvre afin de clore définitivement le débat.

Solidairement

Alain Dion, président de la Fédération Autonome du Collégial (FAC)

GREVE

LA HUITIÈME GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

UN MOUVEMENT QUI PREND DE L'AMPLEUR

1968 : à la suite de la grève, le réseau des universités du Québec est fondé, l'aide financière aux études est bonifiée et les frais de scolarité sont gelés et le resteront jusqu'en 1990.

1974 : Le mouvement de grève obtient du gouvernement des promesses d'abolir la contribution parentale pour le calcul des prêts, de diminuer progressivement la contribution parentale pour le calcul des bourses et de diminuer progressivement la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante.

1978 : Le gouvernement concède une diminution de la contribution des parents, l'abolition de la différence entre le cégep et l'université dans le calcul des frais de subsistance et la prise en compte des différences régionales dans le calcul des dossiers des étudiantes et des étudiants chef de famille monoparentales. Confronté à une mobilisation tenace, le gouvernement doit de plus accorder la croissance progressive de l'aide financière totale et la réduction progressive de l'endettement par la conversion de prêts en bourses.

1986 : Une grève courte (deux semaines) mais dynamique réussit à maintenir le gel des frais de scolarité et à éviter l'apparition des frais afférents. C'est une victoire sans équivoque!

Depuis plus d'un an l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante mobilise pour une réelle gratuité scolaire et lance l'appel à la grève générale illimitée pour arriver à contrer les nombreuses attaques contre le droit à l'éducation. L'année dernière un appel à la grève générale illimitée n'a pas été repris de façon massive pour qu'elle se concrétise, mais la mobilisation sur la gratuité scolaire nous a servi pour concrétiser la grève de cette année. Depuis septembre 2004 plusieurs mobilisations ont eu lieu...

* 14 octobre *

Manifestation étudiante contre le forum des générations à St-Augustin-de-Desmaure

* 19 novembre *

Mille étudiants et étudiantes manifestent pour faire entendre leurs revendications pendant le congrès du Parti Libéral

* 20 novembre *

Toujours pendant le congrès du Parti Libéral, le mouvement étudiant manifeste en solidarité avec les syndicats et groupes communautaires.

* 8 décembre *

Une vingtaine de personnes occupent le bureau de comté du ministre de l'éducation Pierre Reid.

24 octobre Congrès de l'ASSÉ à Montréal : l'ASSÉ lance un appel à la grève générale illimitée afin que les revendications qu'elle a formulé sous forme d'ultimatum au gouvernement soient satisfaites.

* 24 février *

9 associations étudiantes déclenchent la grève (AECS, AGEVVM, AFESH-uqam, AECSL, Sciences politiques-Uqam, Philo UdS, Drummondville, AFELLC-uqam, AFEA-uqam)

Manifestation à Montréal pour marquer le déclenchement de la grève (5000 personnes)

Manifestation à Sherbrooke (quelques centaines de personnes)

* 3 Mars *

Manifestation nationale à Sherbrooke (4000 personnes)
Semaine du 7 février : Plusieurs associations étudiantes reconduisent la grève à forte majorité pour une semaine.

* 9 Mars *

Première rencontre du comité négociation de la Coalition de l'ASSÉ élargie et le ministre de l'éducation Jean-Marc Fournier.
Occupation du bureau de comté du ministre de l'éducation

Suite à cette rencontre, le ministre Fournier a affirmé qu'il ne voulait plus dialoguer avec les délégué-e-s de la coalition de l'ASSÉ élargie, prétendant que nous utilisons la violence. La violence est un prétexte bidon utilisé par le ministre pour tenter de désolidariser la population étudiante et surtout de discréditer le mouvement de grève. Il faudra multiplier les actions pour que le ministre n'ait pas le choix de nous entendre.

1988 : Un mouvement étudiant mitigé, qui espère gagner des améliorations à l'AFE, ne réussit pas à créer un rapport de force réel sur le gouvernement Bourassa. Il en résulte un ensemble de petits gains et de petites pertes peu significatives.

1990 : Un mouvement divisé et désorganisé tente de réagir à l'annonce de dégel des frais de scolarité. Un plan d'action timide reposant sur des revendications molles ne réussit pas à rallier la population étudiante et à faire plier le gouvernement, ce dernier prétextant que la hausse des frais est compensée par une bonification du régime de prêts et bourses.

1996 : La grève générale illimitée réussit à éviter la hausse des frais de scolarité, mais malgré la force du mouvement, les fédérations étudiantes collégiale et universitaire du Québec (FECQ et FEUQ) acceptent l'imposition de la taxe à l'échec, des compressions de 700 millions de dollars et le principe de contrats de performance. L'appel au retour en classe, lancé par la FECQ et la FEUQ, a contribué à tuer un mouvement qui aurait peut-être pu gagner beaucoup plus!

2005 : Après 15 ans de reculs, les étudiantes et les étudiants du Québec se mobilisent comme jamais. Les revendications sont fortes et la mobilisation est au rendez-vous. Les associations membres et non membres de l'ASSÉ se sont doté d'une structure unitaire : la Coalition de l'ASSÉ Élargie. Et surtout, la mobilisation est au rendez-vous. Quelle sera l'issue de cette lutte? C'est à nous, grévistes, d'en décider. Mais déjà aujourd'hui, plus de 75 000 personnes se disent qu'oser lutter, c'est oser vaincre!



Source : 6 grèves générales,
par Benoit Renaud, 1996

FEMMES

RETOUR SUR LE 8 MARS

Par David Murray, étudiant en communication à l'UQAM

Encore une fois cette année le 8 mars, Journée internationale de la femme, a été célébré dans plus de 50 pays, aux quatre coins du globe. Sur tous les continents, des milliers de femmes, mais aussi des hommes, ont défilé pour dénoncer les sévices auxquels celles-ci font face et revendiquer la reconnaissance de leurs droits légitimes.

Une première manifestation eut lieu deux jours plus tôt à Istanbul, en Turquie, qui fut violemment réprimée à coups de matraque et de gaz lacrymogène par la police anti-émeute turque. Des femmes et de jeunes gens furent ainsi sévèrement violentés-e-s lors du rassemblement.

Cela n'a toutefois pas empêché les femmes de prendre la rue en ce 8 mars 2005. À Sao Paulo, au Brésil, elles furent ainsi 35 000 à manifester lors d'une " longue marche mondiale " destinée à faire connaître une " Charte mondiale des femmes " lancée la journée même et devant arriver le 17 octobre prochain à Ouagadougou, au Burkina Faso, après avoir traversé 53 pays. La marche se déroulait comme une course à relais où le témoin était un document prônant " l'égalité, la liberté, la justice, la paix et la solidarité ". Entre autres choses, la Charte " identifie le patriarcat comme le système d'oppression des femmes et le capitalisme comme le système d'exploitation d'une immense majorité de femmes et d'hommes par une minorité ".

D'autres manifestations importantes ont eu lieu en Europe et dans les Amériques. L'Asie ne fut pas en reste non plus avec plusieurs rassemblements. Ce fut notamment le cas du Pakistan, où eut lieu une manifestation rassemblant plusieurs centaines de femmes, menées par Mukhtar Mai, qui fut violée collectivement en 2002 parce que son frère avait eu une relation avec une femme d'une tribu d'un rang social plus élevé. La manifestation demandait la fin des crimes d'honneur et ce, peu de temps après que cinq des accusés eurent été acquittés.

Le Bangladesh fut quant à lui témoin d'une manifestation de plus de 5000 hommes qui marchèrent en solidarité avec les femmes et pour en appeler à plus de protection contre les attaques à l'acide, dont on estime qu'elles ont défiguré près de 2000 filles et femmes ces cinq dernières années.

Encore une fois, donc, le 8 mars fut une occasion pour les femmes de crier haut et fort que le temps était venu de mettre un terme aux discriminations dont elles sont victimes et en appeler à un monde plus juste et solidaire. Et c'est à cette solidarité prônée par ces femmes du monde entier que les étudiants et étudiantes en grève ont répondu en manifestant eux et elles aussi dans les rues de Montréal.

FEMMES AU NICARAGUA

Par Lysanne Guay, étudiante en sciences humaines au cégep de sherbrooke

En Occident, l'accès à la contraception fut incontestablement le point de départ de l'émancipation de la femme. Ces innovations ont permis au sexe féminin de sortir des rôles traditionnels qui lui était confiné pour se développer à part entière en tant qu'individu. Ce gain a permis à celles-ci d'acquérir une indépendance financière considérable par rapport aux hommes, de développer la confiance en soi, de choisir sa vie. Or, cette tendance ne semble malheureusement pas avoir gagné les mentalités des pays d'Amérique centrale, plus particulièrement au Nicaragua.

Tout d'abord, les moyens de contraception sont plutôt limités ou bien ils sont disponibles dans quelques organismes communautaires, financés par des ONG qui fournissent pilules anticonceptionnelles, condoms et dépoprovera. Malheureusement, la société catholique et patriarcale, dans laquelle les Nicaraguayennes sont enfermées, sont les principaux facteurs des grossesses prématurées (fille-mère). En effet, cette situation est due principalement à l'absence du père dans les foyers, du manque de communication avec la mère, d'un faible niveau d'éducation scolaire, au peu d'auto-estime... Pas étonnant que les adolescentes affirment que ce qui est le plus important, c'est d'être mère. Donc, il n'est pas étonnant de constater qu'environ 50% des jeunes femmes commencent leur vie sexuelle avant 18 ans. Le drame est l'absence, selon la région, des moyens de contraception, mais d'abord l'interdiction du Vatican de les utiliser. De plus, l'avortement y est également proscrit, bien que la loi nicaraguayenne accepte les avortements thérapeutiques si la vie de la mère est en danger. Mais la morale catholique, très puissante dans ce pays, oblige les femmes à poursuivre des grossesses non désirées et ce, même si la jeune fille n'a que 10 ans et qu'elle a été victime d'inceste par son père ou son frère. À ce propos, une grossesse sur trois est le résultat d'inceste ou de viol au Nicaragua. De plus, en 1998, la loi canonique stipule qu'un avortement non thérapeutique est passible d'excommunication! Imaginez! Dans une société patriarcale fondée sur le catholicisme! C'est une honte! L'honneur de la famille y est bafoué pour l'éternité! Il n'est pas surprenant, mais alors plus que révoltant de constater que les jeunes femmes sont souvent expulsées du domicile familial. Elles doivent assurer leur survie et celle de leurs enfants sans propriété, sans logement, la plupart du temps seules (quel homme voudrait d'une femme " déviergée?" Et les Nicaraguayens eux ne se gênent pas pour avoir une vie sexuelle active avant le mariage et avoir DES vies extras conjugales durant leur mariage.) Cette situation expose davantage les femmes à la violence, abus et prostitution... l'enfermant ainsi dans un cercle vicieux.

POLITIQUE DE FÉMINISATION DE L'ASSÉ

La féminisation est utilisée pour inclure les femmes dans la langue française. L'ASSÉ s'est dotée de la politique de féminisation suivante :

À l'écrit : les mots ayant une différence au niveau de la sonorité doivent être féminisés au long et les mots dont la sonorité ne change pas doivent être féminisés à l'aide du trait d'union (-) selon les règles de la grammaire française.

À l'oral : les mots ayant une différence au niveau de la sonorité doivent être féminisés au long et les mots dont la sonorité ne change pas ne sont dits qu'une seule fois.

MESSAGE AUX MEMBRES

Des élections auront lieu lors du prochain Congrès annuel au sein du conseil exécutif, du comité femmes ainsi que du comité du journal. Toute personne intéressée doit faire parvenir une lettre de candidature deux semaines avant le début du Congrès. Si vous avez des questions concernant les modalités reliées à la candidature, vous n'avez qu'à contacter par téléphone ou courriel l'ASSÉ, qui se fera un plaisir de vous répondre!

DATES DES INSTANCES

Les 7 et 8 mai prochain, l'ASSÉ tiendra un congrès d'orientation.

Le congrès annuel de l'ASSÉ aura lieu les 28 et 29 Mai 2005

D'autres instances ont lieu régulièrement. Consultez le site de l'ASSÉ à cet effet.

L'ASSÉ : 4 ANS DE LUTTE POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION

Par Héroïse Moysan-Lapointe, étudiante en philosophie, université de Sherbrooke

Les 26 et 27 février derniers se tenait au cégep de Limoilou, à Québec, le congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE). Le congrès a rassemblé près d'une centaine de personnes provenant de plus de 30 associations étudiantes. L'instance venait couronner le déclenchement de la huitième grève générale illimitée du mouvement étudiant québécois. Le mouvement de grève est la conséquence directe des derniers saccages dans l'éducation, mais aussi le fruit de quatre années de travail assidu de conscientisation et de mobilisation. En effet, rappelons que quatre ans auparavant, presque jour pour jour, se tenait au collège de Sherbrooke le congrès de fondation de l'ASSÉ.

À l'hiver 2001, la population étudiante du Québec était mobilisée sur deux grands enjeux, soit la campagne de boycott de la taxe à l'échec et la mobilisation en résistance au Sommet des Amériques et la ZLÉA (Zone de Libre-Échange des Amériques). Il n'y avait pas à l'époque d'organisation nationale de type syndicale, mais seulement les fédérations étudiantes (FECQ FEUQ), qui prétendaient organiser le mouvement étudiant. Plusieurs associations étudiantes, constatant que les fédérations étaient incapables à défendre les revendications et moyens d'actions adoptés par leur assemblée générale, choisirent plutôt de s'organiser en dehors des structures de la FECQ et de la FEUQ. Les structures temporaires et ponctuelles se révélèrent peu efficaces pour mener des campagnes dans toute leur ampleur (mobilisation, information, coordination, médias, etc.). C'est à la lumière de cette expérience qu'est née l'ASSÉ.

Suite au Sommet des Amériques, l'ASSÉ approfondit la critique de la mondialisation en s'attaquant aux effets directs de la mondialisation sur l'éducation, c'est à dire la privatisation de l'éducation. Cette campagne culmina en une manifestation nationale contre l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché, et pour un réinvestissement massif en éducation. Cette campagne réussit à conscientiser des milliers d'étudiantes et d'étudiants sur la question de la privatisation.

Forts et fortes de cette réussite, les membres de l'ASSÉ choisirent de poursuivre la mobilisation en ramenant sur le tapis la question de la mondialisation néo-libérale et de la ZLÉA. L'objectif était de sortir de la logique de simple réaction à la tenue de sommets et de dénoncer à tout moment le processus de mondialisation des marchés qui entérine

la prédominance du profit sur le bien-être de la population. Plus de dix mille personnes défilèrent donc dans les rues de Montréal le 31 octobre 2002. À l'hiver 2003, l'ASSÉ amorça une campagne sur la question de l'accessibilité aux études. Rappelons aussi le déclenchement de la guerre en Irak, occasion pour laquelle les associations étudiantes ne manquèrent pas de se mobiliser!

La session d'automne 2003 démarra en lion. Les hausses de frais afférents au cégep et à l'université avaient mis le feu aux poudres avant même la rentrée, et la session d'automne 2003 débuta sur les mots d'ordre de grève générale. Le projet de grève n'aboutit pas, mais l'année fut ponctuée de manifestations et d'une intense campagne de conscientisation sur l'accessibilité à l'éducation.

Cette année, la réforme de l'aide financière aux études a fait mal aux étudiantes et aux étudiants. Dès l'automne, des assemblées générales se sont positionnées sur la question et toute une escalade d'actions s'en est suivie. Il est important de comprendre qu'aujourd'hui, la grève ne repose pas que sur quelques mois de mobilisation, mais bien sur toute une histoire de luttes étudiantes victorieuses, histoire dans laquelle l'ASSÉ s'est inscrite dès sa fondation.

Le mouvement que nous menons, pour être victorieux, doit se donner les outils nécessaires. Devant des attaques nationales, il est logique et nécessaire que le mouvement réponde par une coordination nationale. L'ASSÉ est née de cette volonté d'organisation. Les effets en sont aujourd'hui manifestes alors qu'elle s'affirme à la fois comme l'instigatrice et le point de ralliement du mouvement de grève. Il est important que chacun et chacune s'instruise sur l'histoire de l'ASSÉ et du mouvement étudiant au Québec, afin d'éviter de répéter les erreurs commises par le passé, et d'apprendre des bons coups!



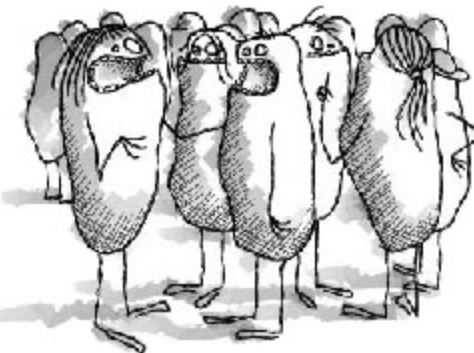
le 6 novembre 2003 à Québec.

MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS, AFFILIONS À L'ASSÉ



Pour mettre un frein au saccage du droit à l'éducation, le mouvement étudiant a décidé de concrétiser sa colère à l'aide du moyen de pression qu'est la grève générale illimitée. C'est l'ASSÉ qui a appelé à cette huitième grève générale étudiante, ayant récemment élargi ses structures pour créer une coalition avec des associations non-membres. Pendant que les grosses têtes des Fédérations Étudiantes Collégiales et Universitaires du Québec (FECQ et FEUQ) préfèrent s'asseoir et discuter avec le nouveau ministre de l'éducation Jean-Marc Fournier, plusieurs associations étudiantes ont

décidé de se rallier à la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE), le pôle de coordination de la présente grève. Et ce n'est pas le fruit du hasard! Si la CASSÉE en est le point central, c'est parce que plusieurs associations étudiantes ont compris qu'elles devaient s'organiser et s'unir, afin d'établir un réel rapport de force face à l'État. Négocier, certes, mais d'égal à égal, appuyée par une population étudiante informée et mobilisée. Cette coalition de grève mettra beaucoup de pression sur le gouvernement, afin qu'il se plie à nos revendications. Cependant, après la grève, la coalition temporaire se déconstruira, chaque association étudiante se repliera de son côté, satisfaite. La pression retombera, le gouvernement reprendra carte blanche, de nouvelles attaques surgiront, le rapport de force sera à rebâtir.



Pourquoi aujourd'hui plutôt que demain?

La grève générale illimitée est une occasion en or de tenir une campagne d'affiliation. En effet, de nombreuses

personnes participent aux assemblées générales et à l'ensemble des activités de l'association. Ainsi, plus de gens prennent part aux débats entourant l'affiliation. Le processus est donc plus dynamique et plus démocratique.

Pourquoi se rallier autour des bases de l'ASSÉ?

Parce qu'en s'affiliant à l'ASSÉ, nous contribuons non seulement à augmenter le rapport de force pour la présente grève, mais nous contribuons surtout à établir un rapport de force permanent face à l'État. L'énergie dépensée à constamment repartir à zéro pour s'opposer aux attaques faites au droit à l'éducation pourrait être utilisée de façon infiniment plus pertinente si la question de l'organisation de base était réglée d'avance. Cela permettrait au mouvement étudiant de repasser à l'offensive et d'obtenir une éducation de qualité, accessible à tous et à toutes!



Qu'est-ce que ça donne une affiliation nationale pour une association locale à refaire?

Être membre d'une association nationale prônant le syndicalisme de combat, c'est se donner tous les outils nécessaires pour consolider une association étudiante de façon durable. Être membre d'une organisation nationale comme l'ASSÉ apporte beaucoup d'avantages aux associations étudiantes locales. Ces avantages ne sont pas toujours visibles à court terme, mais ne manqueront pas d'apparaître à plus long terme.

Concrètement, l'ASSÉ permet aux membres d'avoir accès à du matériel

d'information, des formations, des recherches et du support dans leur travail quotidien. Soulignons entre autres le présent journal, tiré à plusieurs milliers d'exemplaires et qui permet aux associations, même lorsqu'elles sont en situation précaire, d'avoir accès à un outil d'information et de mobilisation de base.

L'ASSÉ permet aussi aux associations d'entrer facilement en contact les unes avec les autres et de discuter des enjeux communs. Toutes les associations étudiantes ont accès au

téléphone, mais rien de tel que le contact de personne à personne, telles que le permettent les instances et nombreuses activités de l'ASSÉ.

En plus de permettre de construire un réel rapport de force face à l'État, lorsque celui-ci menace le droit à l'éducation, la coordination nationale des luttes étudiantes permet de mieux saisir les liens entre les luttes locales. Cette compréhension globale facilite les luttes locales, par exemple l'obtention d'un café étudiant, l'aménagement d'une semaine de relâche ou simplement la recon-

naissance de l'association étudiante au jour le jour.

Enfin, le plan d'action national voté en congrès permet aux associations de s'inscrire dans un mouvement dynamique et stimulant. Qu'on prenne pour exemple le mouvement de grève : on a vu apparaître dans toutes les associations en grève de nombreux militants et de nombreuses militantes. Bref, l'ASSÉ est un outil incontournable quand vient le temps de défendre les droits des étudiants et étudiantes.

COMMENT JOINDRE LES RANGS DE L'ASSÉ ?

Si votre association étudiante incarne la pratique du syndicalisme étudiant de lutte, qu'elle fonctionne selon les principes de la démocratie directe (c'est-à-dire qu'elle est contrôlée directement par ses membres dans le cadre de l'assemblée générale), qu'elle est un levier de défense et de promotion du droit à l'éducation, c'est qu'elle partage beaucoup de points communs avec les associations membres de l'ASSÉ. Il ne s'agit pas d'un pas pour qu'elle les rejoigne et s'organise avec elles dans la poursuite d'objectifs communs.

Pour y arriver, la marche à suivre est assez simple. Il suffit surtout d'un peu d'initiative et de motivation. Il faut d'abord proposer en assemblée générale de lancer une campagne d'affiliation, d'en fixer la durée et les modalités. Celle-ci peut s'étaler sur deux à trois semaines. La période de campagne doit être utilisée à plusieurs fins. Il faut mettre sur pied des comités pour alimenter le débat, produire et diffuser de l'information sur l'ASSÉ et le mouvement étudiant, les politiques en éducation, organiser des débats-conférences et ainsi de suite. Bien entendu, les militants et militantes peuvent compter sur la collaboration de l'ASSÉ dans ce travail (dans la mesure permise par les règlements de campagne). Finalement, le processus se conclut par un vote en assemblée générale ou en référendum.

On ne saurait trop insister sur la nécessité d'offrir lors d'une campagne d'affiliation une présentation exhaustive de l'ASSÉ. La population étudiante doit être bien informée des buts et principes de l'ASSÉ, auxquels ils et elles sont invités à adhérer, du fonctionnement des instances et modes de décisions, des cotisations à verser, des plans d'action, mobilisations passées, etc. Autrement dit, l'affiliation doit se faire en toute connaissance de cause et résulter d'une décision ferme de la population étudiante. L'ASSÉ n'a pas besoin de membres fantômes qui ne participeraient pas à la construction d'un réel syndicalisme de combat.

Enfin, on aurait tort d'hésiter à se lancer dans le processus de peur de drainer trop d'énergie ou d'hypothéquer d'autres activités. Quelle qu'en soit l'issue, une campagne d'affiliation est une occasion de conscientisation, de mobilisation. Elle permet d'abord de faire connaître son association locale, sa nécessité, son fonctionnement. Elle ouvre aussi des débats de société, sur les politiques en éducation et sur les mouvements sociaux. Une campagne d'affiliation bien organisée, rigoureuse et dynamique, fera sentir ses effets à long terme à plusieurs niveaux.

S'IMPLIQUER DANS L'ASSÉ...

Si l'ASSÉ, lors de sa création, s'est dotée d'un organigramme si complexe, ce n'est pas pour dissuader toute personne qui s'y attarde de s'impliquer mais bien le contraire! En effet, le nombre élevé de comités et conseils ont comme but premier de décentraliser les pouvoirs, tant géographiquement que hiérarchiquement. De plus, le nombre élevé de comités et leur diversification tente aussi de favoriser l'implication de tous et toutes, peu importe leurs intérêts et leurs talents.

Le congrès étant l'instance suprême, au même titre que l'assemblée générale au niveau local, il est primordial d'y participer à tous coups, ce qui permet d'avoir une idée de ce qui se passe au niveau national et d'amener les mandats adoptés en assemblées générales pour définir l'orientation de l'ASSÉ. Étant donné la grande concentration d'associations étudiantes à Montréal, les régions sont sous-représentées au congrès. D'où l'existence du conseil interrégional où chaque conseil régional a droit au même nombre de voix. Pour ceux et celles qui ont certains intérêts pour des luttes spécifiques, les comités de l'ASSÉ s'y prêtent parfaitement. Les comités femmes, journal, information, recherche et réflexion, relations internationales, affaires académiques et pédagogiques et formation, ont, de façon générale, pour fonction d'étoffer les revendications, l'argumentaire, de favoriser la solidarité avec les autres luttes progressistes et diffuser l'information sur les luttes actuelles et sur le syndicalisme de combat. Ainsi, plus on s'implique au sein des instances de l'ASSÉ, plus on favorise la décentralisation des pouvoirs et la consolidation de l'association nationale.

CAMPAGNES D'AFFILIATIONS À L'ASSÉ VENIR !!

La population étudiante du cégep de St-Jérôme ainsi que du cégep du Vieux-Montréal ont pris position en Assemblée Générale de tenir une campagne d'affiliation à l'ASSÉ avant la fin de la session d'hiver. Ces deux associations participent activement à la grève générale illimitée sur les mêmes bases de revendications que les membres de l'ASSÉ. En plus, ces deux associations étudiantes fonctionnent aussi par démocratie directe c'est-à-dire que la population étudiante prend position, la plupart du temps, en assemblée générale comme l'ASSÉ le valorise dans ces structures.

En espérant que deux nouveaux membres s'ajouteront au congrès annuel de l'ASSÉ !

VOX POP SUR LA REFORME DE L'AFE

QUELQUES EXTRAITS DES FORMULAIRES DE PLAINTES ENVERS LE RÉGIME DE PRÊTS ET BOURSES

"Le montant d'aide que je reçois est insuffisant car même si mes parents font un salaire très très bon, ça veut dire que je ne peux pas avoir autant que je le mérite même s'ils ne m'aident pas du tout, puisqu'ils veulent que je me débrouille... mais comment? Je ne peux même pas payer tous mes livres, ma nourriture et même mon logement."

"Ce qui me nuit le plus, c'est le retard dans les versements, le changement du calcul au courant de l'été (profiter que les étudiants sont pas là, la presque annulation des bourses) "

"Le montant d'aide financière que je reçois n'est pas suffisant. L'année dernière, je devais travailler 30h/semaine pour arriver à joindre les 2 bouts. L'aide accordée aux personnes déclarées autonomes n'est pas suffisante. Je n'ai aucune assurance quant au montant auquel j'aurai droit cette année. Deuxièmement, il est inadmissible de s'endetter plus parce que la limite de prêts avant d'avoir droit aux bourses a augmenté. "

"La baisse des bourses entraîne une augmentation de mes dettes, ce qui ne m'encourage pas à continuer de longues études."

"En bout de ligne, la grève générale illimitée est la seule solution afin de faire reculer le gouvernement. "

"Je ne reçois pas un montant d'aide suffisant pour subvenir à mes besoins. Je suis en appartement et en arrêt de travail. Je n'ai plus droit au chômage, et je n'ai aucune aide de mes parents. Depuis plusieurs années, j'essaie d'obtenir de l'aide financière aux prêts et bourses, mais les clauses ne m'incluent pas. Je ne peux me caser dans un monde tel que le calcul des prêts. Et pousser devant le conseil ne me permet pas d'obtenir des prêts dès le début de la session. "

"Une chance que je gagne des bourses des fondations (UQAM), sinon je n'aurais certainement pas ce rythme de vie. Les retards dans les versements et l'augmentation de l'endettement me posent problème. Le gouvernement est une machine difficile à faire bouger. Il faut quelque chose de gros et de dramatique pour qu'il réagisse. Peut-être qu'un moyen de pression serait utile, mais tout le monde doit embarquer. "

"Je me débrouille seule pour subvenir à mes besoins, je me permets à peine de petites sorties et j'arrive très serrée pour subvenir à mes besoins vitaux. Mon aide financière est en retard d'un mois et demi, et j'ai été obligée de faire des pieds et des mains pour emprunter de l'argent à quelqu'un. De plus, la hausse du prêt m'oblige à étendre le nombre d'années de mes études pour travailler plus d'heures pour un jour avoir terminé de rembourser puisque je l'utilise au complet."

"Le montant d'aide que je reçois est insuffisant. On évalue qu'un étudiant (sic) qui voyage St-Hyacinthe-Montréal chaque jour peut s'en sortir avec moins de 2 000 \$ alors que seulement les frais de scolarité (1 000 \$) plus les livres (500\$) plus le transport (60\$) dépassent ce montant. Il n'y a même plus de frais de subsistance disponibles. La baisse de l'aide est ce qui nuit le plus tant aux niveaux monétaire que psychologique (insécurité quand aux revenus, dette ...) et même scolaire (vais-je continuer mes études au delà du Bacc?) C'est tout notre avenir qui est amputé. Il faudrait renvoyer le ministre de l'éducation aux études, voir s'il s'en sort! "

"Il faut considérer les étudiants étrangers (sic) au même niveau qu'un étudiant québécois (sic) pour payer le même niveau qu'un étudiant québécois pour appuyer les mêmes droits de scolarité pour accéder aux mêmes bourses et postes de travail."

"Je m'endette beaucoup et cela crée un stress. Le taux d'endettement qui a augmenté me donne à réfléchir sur la poursuite de mes études universitaires."

"Mon endettement futur et présent me nuit beaucoup. Tous les moyens sont bons pour nous faire entendre!"

"Je ne reçois pas un montant suffisant. Je trouve incompréhensible la décision de refuser l'Aide financière à quelqu'un qui sera en stage pendant quatre mois sans aucun revenu en plus de ses cours à l'université. Je crois que le régime d'aide financière devrait étudier davantage les besoins des différents étudiants (sic). Je crois qu'il devrait y avoir des ressources supplémentaires pour les stagiaires non rémunérés. Le calcul devrait être basé sur les heures de travail plutôt que sur le nombre de crédits dans ces cas-ci."

GREVE

Dès la première semaine...

à l'UQAM...

On pourra dire que la mobilisation aura porté ses fruits depuis l'automne. Incroyable mais vrai, c'est pratiquement l'ensemble de l'université qui aura pris part à la 8e grève générale illimitée du mouvement étudiant québécois. En effet, mis à part la faculté de gestion, ce sont six facultés qui ont déclenché la grève. Et depuis que celle-ci est en marche, on peut admettre que la participation des étudiantes et des étudiants est somme toute spectaculaire. La grève a ainsi vu émerger plusieurs forces nouvelles qui n'avaient pas nécessairement participé de façon active au déclenchement. Les résultats sur le terrain

s'expriment donc en conséquence. Le fait que la grève soit pratiquement pan-uqamienne fait en sorte qu'elle s'organise sur une base concertée entre les diverses facultés, bien que chacune garde une certaine autonomie quant aux actions qu'elle désire entreprendre. Chaque matin, à 10h, se tient notamment un conseil de grève pan-uqamien qui a pour but de faire le bilan des divers comités et de discuter des activités à venir. Plusieurs comités se sont ainsi mis sur pied à l'échelle de l'UQAM : communications externes et internes actions politiques, actions culturelles, bouffe (qui

s'occupe de distribuer de la bouffe gratuitement aux grévistes et leur ouvre les portes d'une cuisine collective), piquetage, service de garde, éducation populaire, occupation permanente de l'UQAM ainsi que femmes. De ces comités ont découlées plusieurs activités, comme des conférences, ateliers, projections, actions de sensibilisation du public et autres manifestations. Certains départements demeurent tout de même récalcitrants à la grève et, en conséquence, le piquetage s'avère parfois difficile mais, somme toute, la participation des étudiantes et des étudiants est débordante. Malgré les inévitables imperfections et déceptions qu'elle peut apporter à ceux et celles qui voudraient la voir aller plus loin, la grève générale illimitée de 2005 à l'UQAM restera sans contredit dans les annales et s'avérera avoir été une expérience enrichissante pour plusieurs à plus d'un titre...



Manifestation de l'ADEESE, 28 février 2005

Cégep de Drummondville...

À Drummondville, notre vote de grève s'est tenu le 22 février, à bulletin secret, de façon on ne peut plus chaotique. Sur 1 550 étudiants et étudiantes, 746 ont voté. 482 étaient pour, 229 contre, le reste fut rejeté. Si vous préférez, 48% des membres de l'AGECD ont voté et, de ceux-ci, 67% ont choisi la grève générale illimitée. L'opposition à la grève, immédiatement après le vote, a signifié son intention de le contester. Pour arranger les choses à l'amiable, nous avons convenu qu'une ligne de piquetage de 140 personnes devrait être présente tous les matins pour que la grève reste effective. Cette entente en a surpris plus d'un. Autant les représentants et représentantes de l'ASSÉ que les employé-e-s du cégep ou les professeur-e-s croyaient à ce moment que nous nous en étions fait passer une belle. Nous le craignons aussi. Toutefois, à notre grande surprise, à l'AG de déclenchement du 24 février, à peu près tous les tenants et toutes les tenantes du OUI se sont présenté-e-s et ont signifié massivement leur intention de tenir ce piquet de grève. Et ils l'ont tenu! Ce piquet force les étudiants et étudiantes à se présenter au cégep, à se responsabiliser et à prendre en main cette grève. Le comité d'organisation de la grève compte une vingtaine de personnes engagées, lesquelles mettent sur pied des spectacles, des projections, des conférences, et planifient les actions locales et la participation aux actions nationales.

Le plus beau de tout cela, c'est que les gens participent vraiment. Nous avons toujours 300 à 400 personnes le matin, d'entre elles plus de la moitié reste pour les activités. Lorsque nous avons manifesté dans la ville, nous étions 200; à Sherbrooke, 300. Nous avons reconduit la grève deux fois jusqu'à maintenant, et à l'unanimité de surcroît. Ceux et celles qui étaient contre se rallient.

Il se passe quelque chose ici; une énergie nouvelle s'est créée et se propage, nous vous en souhaitons autant!

Cégep du Vieux-Montréal...

Depuis vendredi, minuit une, les membres de l'AGECVM, conformément à un mandat d'assemblée générale, occupent le cégep. Cette occupation est effectuée par environ une centaine de personnes qui doivent composer avec la gestion quotidienne de l'espace occupé, en plus de participer à la coordination nationale de la grève. Ainsi, depuis la manifestation du jeudi 24 février, voici un bref topo des activités et des actions qui sont organisées ou qui ont été posées : le jeudi soir, un bed-in large regroupant plus d'une centaine de personnes a eu lieu, une participation à la manifestation organisée par l'ADEESE-UQAM (éducation) a regroupé 500 personnes, l'édification d'une barricade devant l'entrée du cégep, la formation, en conseil de grève, de différents comités (action, art, bouffe, médias), plusieurs bouffes collectives, l'élaboration d'une murale, des soirées vidéos, de la sensibilisation aux métros Berri, Bonaventure et Longueuil, une action à Musique Plus en collaboration avec nos camarades de Marie-Victorin, de la mobilisation dans d'autres cégeps, une participation à la manifestation nationale à Sherbrooke, ainsi que du piquetage. Il va sans dire que ces activités sont organisées en conseils de grève, que les grévistes tiennent deux fois par jour, en matinée et en début de soirée. De plus, la logistique interne de l'occupation nécessite une coordination particulière. Rappelons également que l'AGECVM est membre de la CASSÉE, et qu'ainsi elle a participé au congrès qui s'est tenu samedi et dimanche derniers. D'autres actions sont également à prévoir. Nous espérons également la participation toujours plus nombreuse de personnes désirant s'impliquer activement au sein du mouvement de grève. La grève générale illimitée doit être vécue intensivement !

À Lionel-Groulx

Depuis le 9 mars, les étudiants et étudiantes du Collège Lionel-Groulx sont victimes d'un lockout décrété par la direction du Collège, qui en est la seule responsable. Le lock-out a été décrété après la reconduction de la grève générale illimitée par les étudiants et étudiantes.

Suite au renouvellement de la grève par l'assemblée générale étudiante, le collège refuse de négocier un protocole d'entente pour définir les modalités d'accès au collège. Le lockout est une action répressive sans précédent dans ce conflit et le collège a fixé le retour à la table de négociation pour le 11 mars à 12h00. L'Association des étudiants et étudiantes du Collège de Lionel-Groulx (AGEECLG) proteste contre cette décision agressive et déplore que le Collège prive l'Association de ses locaux et de son matériel. Les étudiants et étudiantes considèrent le lock-out antidémocratique et ils ne se laisseront pas intimider par la répression venant de la direction. L'Association considère que cette répression est non justifiée et envisage tous les recours pour en obtenir l'arrêt. L'AGEECLG reste donc déterminée et solidaire dans la poursuite du mouvement de grève générale illimitée.

À St-Laurent...

Au moment d'écrire ces lignes, cela fait exactement deux semaines que la grève est déclenchée au cégep de Saint-Laurent. La motivation des troupes va en augmentant comme en témoignent les actions locales qui se multiplient. Le 25 février a eu lieu une manifestation locale dans l'arrondissement de Ville-Saint-Laurent. En passant devant les nombreuses banques du quartier, les protestataires collent des affiches dénonçant l'évasion fiscale et l'enrichissement des banques au détriment des programmes sociaux... La manifestation s'est rendue au bureau de comté de M. Jacques Dupuis, Vice-premier-ministre du Québec et député de Saint-Laurent.

Des brigades d'éducation populaire se sont formées spontanément dès le deuxième jour de grève. Une vingtaine de personnes motivées ont visité plusieurs stations de métro dans le but d'informer la population sur les revendications de la CASSÉE. Se sont même tenues des olympiades de l'endettement! Les étudiants et étudiantes ont disposé des obstacles sur le quai de métro symbolisant les différents bâtons que le gouvernement peut mettre dans les roues de la population étudiante. Les passants ont plutôt bien réagi, s'arrêtant, discutant, le tout dans une ambiance festive.

Côté "négociations au local", c'est moins festif. Aucune entente avec l'administration en rapport avec l'accès aux locaux n'a encore été acceptée et ce, même si le cégep est en occupation permanente depuis le 28 février. Le conseil de grève du 8 mars a d'ailleurs envoyé un ultimatum à son administration, stipulant la levée du piquetage pour trois jours. Si au bout de ces trois jours aucune entente n'a été signée, les étudiants et étudiantes feront un blocus total des entrées du cégep. Des spectacles de musique, des matchs d'impros, des happening théâtraux, des créations artistiques engagées pour les actions, des conférences et autres activités pertinentes en temps de grève sont organisées quotidiennement. Tout cela sans oublier la participation active de l'AECSL aux manifestations ainsi qu'aux actions nationales et régionales.

Répression politique et policière

La 8e grève générale illimitée du mouvement étudiant québécois amorce sa troisième semaine de grève et déjà, on constate que la répression policière commence à frapper le mouvement. Le 9 mars dernier, suite à une occupation des bureaux de comté du ministre Fournier à Châteauguay, les forces policières de la Sûreté du Québec et de la ville de Châteauguay ont défoncé les portes du bureau occupé pour y procéder à l'arrestation des occupants et occupantes; en plus d'arrêter les manifestants et manifestantes venu-e-s appuyer l'occupation et qui tentaient d'empêcher l'arrestation de leurs camarades. En tout, c'est 11 grévistes qui furent mis en état d'arrestation sur des motifs parfois douteux, tels que voie de fait armé pour avoir lancé une balle de neige.

Le lendemain, soit le 10 mars au soir, lors d'une occupation plutôt festive du pavillon Hubert Aquin de l'UQAM, plus d'une quarantaine d'individus furent mis en état d'arrestation. Encore une fois, comme on le constate fréquemment dans les arrestations de masse, certaines personnes non actives dans l'occupation furent arrêtées de façon arbitraire. Là aussi, les accusations portées contre les occupants et occupantes nous laissent plutôt songeurs et songeuses.



Arrestations brutales le 11 mars à Châteauguay

INTERNATIONAL

L'ÉDUCATION AU BRÉSIL

Contribution spéciale, l'équipe de la gachette, journal de l'Association Étudiante du cégep St-Laurent.

C'est au Forum social mondial que nous avons eu la chance de rencontrer des gens impliqués dans le mouvement étudiant brésilien. En fait, nous avons pu assister à une réunion nationale des associations étudiantes des quatre coins du pays.

Il y a deux ans, le mouvement était très fort au Brésil. Sur le plan national, il était organisé en un grand réseau solide. Ce qui a tué leur organisation, c'est l'entrée au pouvoir de Lula (1). Vu ses positions en matière d'éducation, qui ralliait la population étudiante derrière lui, qui le soutenait beaucoup, les militants et militantes se sont désengagés, et ont professé une croyance aveugle envers le gouvernement travailliste. Mais agissant en bon politicien, les paroles éloquentes pleines de promesses ne se sont pas matérialisées en actions concrètes. Une déception générale gagnant alors tous les secteurs sociaux brésiliens, le domaine de l'éducation n'étant pas épargné. Mais malgré cela, deux ans plus tard les mouvements sociaux se relèvent et prennent un nouvel essor, les luttes se multiplient, les gens s'organisent.

Pour l'organisation du mouvement étudiant national, la tâche est énorme, mais très stimulante, car elle permet de jeter de nouvelles bases. Dans son essence, la lutte étudiante est partout la même: une éducation accessible, publique, gratuite et de qualité. Cependant, elle se joue à différents niveaux dépendamment des orientations politiques des États.

Au Brésil, la première lutte c'est l'accessibilité: pour entrer à l'université, les étudiants brésiliens et

les étudiantes brésiliennes doivent passer un concours très sélectif, le vestibular. Ce concours se prépare dans des cours privés de bachotage nommés les cursinhos. L'enseignement secondaire public est de faible qualité et tous ceux et celles qui en ont les moyens inscrivent leurs enfants dans des écoles privées. Par ailleurs, presque tous les étudiants et étudiantes dans les universités sont issus de l'enseignement privé. Comme ici, cette réalité favorise encore une élite riche qui n'a pas eu besoin de travailler pour répondre à ses besoins.

Le deuxième plan de la lutte à l'accessibilité se joue au niveau de la formation universitaire. À leur entrée sur le marché du travail, la plupart des diplômés ne vont travailler pour l'élite riche. Par exemple, pratiquement tous les médecins ouvrent des cliniques privées. La majorité de la population ne peut donc pas bénéficier des spécialistes. L'éducation est ainsi véritablement faite par et pour la classe bourgeoise.

Un nouveau mandat que se donne le mouvement étudiant, c'est l'inclusion d'autres luttes au sein de son action. En effet, suite à leurs études universitaires, la plupart des militants et militantes cessent de lutter pour les causes sociales. Ce mandat vise donc à intégrer dans le mouvement étudiant d'autres sphères que celle de l'éducation afin que les activistes continuent à s'impliquer une fois sur le marché du travail. Le mouvement désire particulièrement s'allier à la cause des sans-terre (2) et à la lutte des professeur-e-s.

Un autre aspect très considéré est le fait que les étu-

dants et les étudiantes du secondaire ne soient jamais sensibilisés sur quoi que ce soit. Des commandos de mobilisation seront donc organisés pour sensibiliser les étudiants et étudiantes au secondaire sur les luttes du mouvement étudiant, afin de former des militants et militantes autonomes dès leur sortie du secondaire.

Ici comme ailleurs, nous désirons une éducation accessible, publique, gratuite et de qualité. Il est grand temps de lutter féroce contre les coupures et la privatisation. Il en va de la justice et la véritable richesse de notre société!

(1) Lula: Parti Travailliste, à la tête du gouvernement du Brésil depuis deux ans.

(2) Mouvement des sans-terre: groupe d'agriculteurs qui réclament les territoires agricoles monopolisés par de grands propriétaires terriens (bien souvent des multinationales).



DES APPUIS BIENVENUS...

La lutte pour le droit à l'éducation ne se joue pas qu'au Québec. Depuis sa fondation, l'ASSÉ a créé des contacts avec diverses associations étudiantes de par le monde. En apprenant le déclenchement de la grève générale illimitée, des organisations étudiantes nous ont manifesté leur solidarité.

La FSE, un autre syndicat français, nous a récemment fait de leur appuis. En assemblée Générale, les étudiantes et les étudiants on tenu à manifester leur solidarité avec la lutte que nous menons ici pour l'éducation accessible.

Solidarité avec les étudiants québécois et les étudiantes québécoises en grève contre la privatisation de l'université publique!!

PARIS, le 2 mars 2005, Depuis le Jeudi 24 Février, les étudiantes québécoises et les étudiants québécois sont en grève pour la sauvegarde de l'université publique et contre les plans de restrictions financières appliqués aux aides sociales. A l'appel de la CASSÉE (Coalition de l'Association de Solidarité Syndicale Etudiante Elargie), ce sont aujourd'hui plus de 53 000 étudiant-es qui se sont mis-e-s en grève contre les politiques de sélection sociale et de privatisation de l'enseignement supérieur. Les revendications sont claires - pour une autonomie de la jeunesse et une éducation gratuite - et les associations étudiantes membres de la CASSÉE sont déterminées à faire plier leur gouvernement. La Fédération des Syndicats SUD Etudiant apporte son soutien aux étudiants et étudiantes en grève et les encourage dans leur combat légitime pour une éducation publique de qualité. Coïncidence : ce sont des organisations étudiantes européennes, dont la fédération SUD Etudiant, qui se sont réunies à Barcelone du 25 au 27 Février pour faire le constat d'une uniformisation des politiques de marchandisation de l'éducation, sous l'impulsion du processus de Bologne. En effet, aujourd'hui la mondialisation libérale entraîne l'intégralité de nos sociétés dans la spirale de la marchandisation. L'éducation est aussi concernée, au Québec ou en Europe, ce sont les mêmes politiques qui sont à l'œuvre : renforce-

ment de la sélection sociale par l'augmentation des frais d'inscription, sélection sociale accrue, soumissions aux intérêts privés. Face à cela, seule la mobilisation des principaux/ales concerné-es pourra changer la donne et imposer d'autres alternatives, d'autres choix. La fédération des Syndicats SUD Etudiant affirme son soutien aux étudiant-es québécois-es en grève contre le démantèlement de l'université publique et appelle les étudiant-es français-es à en faire de même contre la LOPRI et ses conséquences !! Depuis sa création en 1996, à la suite du mouvement de grève chez les travailleurs EUSES et les étudiant-es de novembre et décembre 1995, SUD Etudiant n'a cessé de mener des actions et de participer aux luttes contre la précarité, contre la marchandisation du savoir, contre la casse du service public, contre le sexisme, pour la liberté de circulation et la régularisation des sans-papiers (carte d'étudiant-e, carte de séjour), pour une université gratuite et ouverte à tous et toutes, pour un salaire social pour la jeunesse.

Pour la fédération SUD Etudiant
www.sud-etudiant.org



DROIT AU LOGEMENT

Un projet démocratique d'une politique de l'habitation au Québec

Par Jean Mathieu Lamotte, étudiant en sociologie à l'UQAM,
pour l'OCHAL

Les membres du RCLALQ (Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec) ont rendu public un document Pour une politique de l'habitation au Québec, le 16 février dernier. Ces derniers sont désireux de voir s'inscrire le droit au logement et une politique globale de l'habitation dans la Charte québécoise des droits et libertés.

Ce document marque le début de la campagne nationale du RCLALQ pour un contrôle des loyers. Son contenu dépeint la réalité de plus en plus dure à laquelle doivent faire face les locataires québécois depuis 1999. Les principales problématiques abordées sont : la dénonciation de la passivité du gouvernement en matière d'habitation devant l'impuissance des locataires face à la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ), à l'Association des propriétaires du Québec (APQ) et aux propriétaires d'immeubles à logements en général; le manque de lumière sur l'inefficacité des instances telles que la Régie du logement, la Commission d'accès à l'Information et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à protéger concrè-



à l'été 2001, le comité des sans emplois a ouvert un Squat pour revendiquer le droit au logement pour tous et toutes, menacé entre autre contre les hausses abusives des loyers.

tement les locataires contre les abus des propriétaires. Autrement dit, le locataire est souvent laissé à lui-même face aux exigences des propriétaires sans scrupule appliquant les lois inhumaines du marché de l'immobilier.

C'est dans le sens du contrôle des loyers que l'OCHAL (Outil Contre la Hausse Abusive des Loyers) est lancée à l'UQAM, afin de regrouper les locataires autour d'un outil de solidarité qui fonctionne comme un réseau d'information et d'échange sans l'État et sans la Régie. Le principe étant de déposer une copie de son bail à l'OCHAL, actuellement situé à l'UQAM au pavillon Hubert Aquin, au local A-2470.

Accumulées, ces copies nous permettent de rendre public

le loyer d'un appartement et de faciliter la contestation d'une éventuelle hausse abusive. Cela pourrait constituer un moyen de pression impressionnant pouvant favoriser l'adoption des revendications du RCLALQ et la modification de la Charte québécoise des droits et libertés.

LES COULISSES DE LA VIOLENCE

Contribution spéciale : Étienne Provencher-Rousseau, Christophe Allaire Sévigny, Sherbrooke

Il est temps, encore une fois, de remettre la violence à sa place. Ce n'est pas nouveau : chaque événement faisant état d'une mobilisation sociale contredisant le pouvoir en place (manifestation, occupations, grèves, etc.) sera taxé de violence à la moindre altercation avec le corps policier. C'est précisément là que surgit le problème : les cailloux lancés sont violents, mais jamais les coups de matraque. Les médias de masse, l'État et maints autres agents réactionnaires à la solde des ténors de la droite se font un plaisir, chaque fois qu'on leur en donne l'occasion, d'user de démagogie afin de discréditer la dissidence et justifier ainsi le travail des "agents de la paix". Mais de quelle paix sont-ils les agents? Cette appellation est un leurre, car le corps policier n'est pas là pour préserver la paix, mais le statu quo. Préserver le statu quo dans un système capitaliste basé essentiellement sur les inégalités socio-économiques revient à maintenir en place l'exploitation de la population d'un côté, et l'accumulation du capital des hauts dignitaires de l'autre.

Il est temps d'en finir avec le mythe de la police qui joue un rôle de protection sociale : elle sert, dans les faits, des intérêts É-CO-NOMI-QUES, et ce ne sont pas les nôtres. Par exemple, lors de grandes manifestations, il est coutume de voir les hordes de policiers alignés devant les institutions représentantes de la violence économique organisée : chambres de commerce, ambassades de pays industrialisés, banques, multinationales, et autres symboles du Grand Capital. Ceci fait preuve de leur rôle politique de protection des intérêts dominants. Mais qu'en est-il de leur rôle répressif? Intimidation, provocation, arrestations arbitraires, réponses démesurées aux actes des manifestants et manifestantes (sur-utilisation de la matraque, déploiement de bombes lacrymogènes, de poivre de cayenne et de balles de caoutchouc envers des civils non-armés, etc.) sont de plus en plus le lot des événements politiques de contestation. Ce phénomène est observable ici, au Québec, mais il se produit partout en fait, partout où sévit la logique implacable du système. Qui parlait de violence?

La véritable violence réside-t-elle dans l'organisation d'individus et de groupes luttant contre les inégalités sociales et économiques ou dans le déploiement de forces visant à éliminer toute menace à un pouvoir illégitime? Il est temps, encore une fois, de remettre la violence à sa place.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DE SHERBROOKE : LE TRANSPORT PUBLIC FINANCE LE PRIVÉ

Valérie Gilker Létourneau, étudiante en multimédia-communication,
université de sherbrooke?

Plusieurs ont eu vent de la gratuité universelle du réseau de la Société de Transport de Sherbrooke (STS), laquelle gratuité est cependant restreinte aux seul-e-s étudiants et étudiantes à temps plein à l'Université de Sherbrooke (UdeS). Cette pseudo accessibilité universelle attire de nombreuses personnes vers l'UdeS, institution entre toutes réputée pour sa production de leaders libéraux, tel Pierre Reid. Qu'on se le tienne pour dit, à Sherbrooke comme ailleurs, les transports publics sont menacés par la privatisation.

Privatisation

Un exemple récent, toujours à Sherbrooke, illustre bien cette menace. La STS a signé une entente avec

une entreprise privée pour la desserte d'un secteur de Sherbrooke, le plateau Saint-Joseph, parce qu'un Wal Mart vient d'y ouvrir ses portes, et ce malgré les alternatives proposées par la section locale 3434 du syndicat des chauffeur-e-s de la STS. La directrice générale de la STS, Huguette Dallaire, a décidé de "supporter" le privé au détriment d'une bonification réelle du service aux usagers et usagères, de création d'emplois syndiqués, etc. Pourtant, des budgets municipal (200 000\$) et provincial (300 000\$) ont été versés pour 2005. En somme, les fonds publics ont encore été utilisés pour servir le privé, en l'occurrence Wal Mart et, pour ce faire, un partenariat public-privé (PPP) a été mis sur pied.

Accessibilité

Les usagers et usagères des transports en commun sont le plus souvent des personnes à revenu modi-

que, qui choisissent ce type de transport par défaut : il s'agit pour eux et elles d'utiliser le moyen de transport le plus économique. Considérons également que quiconque a peu de moyens économiques n'a pas toujours l'énergie physique et/ou l'outil nécessaires au cyclisme. Bref, on ne saurait remettre en question la pertinence du transport en commun et l'accessibilité à ses réseaux. Tout le monde a le droit de se transporter, riche ou pas.

La lutte pour un réseau de transport en commun accessible pour tous et toutes doit être reprise par le mouvement étudiant. Les étudiants et étudiantes utilisent beaucoup le transport en commun mais il est nécessaire de s'unir avec les autres usagers et usagères pour gagner des acquis pour l'ensemble de la population. En outre, le transport en commun devrait être gratuit pour tous et toutes.

QU'EST-CE QUE L'ASSE

"ASSÉ" est l'acronyme qui désigne l'Association pour une solidarité syndicale étudiante. C'est un regroupement provincial d'associations étudiantes, tant de niveau collégial qu'universitaire, qui vise à rassembler les étudiants et les étudiantes de la province pour:

Une éducation publique et gratuite

Gratuite car pour l'ASSÉ, l'éducation est un droit et non un privilège. Dans cette perspective, l'éducation post-secondaire ne doit pas être réservée à une élite, mais être accessible à l'ensemble des individus, indépendamment de la provenance sociale, géographique ou encore du sexe, de l'orientation sexuelle ou de la couleur de la peau.

Publique, parce que c'est le rôle de l'ensemble de la société de prendre en charge l'éducation et la formation de tous et de toutes. L'école doit être un lieu pour former des citoyens et des citoyennes et ne pas être réservées strictement à la formation d'une main-d'œuvre servile. C'est aussi la responsabilité du gouvernement de financer pleinement l'éducation, gouvernement qui fuit ses responsabilités depuis 1994 en ayant charcuté près de deux milliards de dollars dans le budget de l'éducation au Québec.

Non aux contre-réformes

Dans la foulée des réformes néolibérales qui sévissent aux quatre coins du globe, le gouvernement du Québec mène depuis 1993 une série de contre-réformes dans l'éducation post-secondaire. De la réforme Robillard aux plans Legault, l'État cherche à mettre en compétition les différentes institutions collégiales et universitaires afin de créer un marché de l'éducation. Ces transformations répondent bien entendu aux exigences des institutions capitalistes internationales telles que l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale, sans compter les accords de libre-échange et les projets d'accord (ALÉNA, ZLÉA, EU, etc.) En pratique, ces attaques prennent la forme des

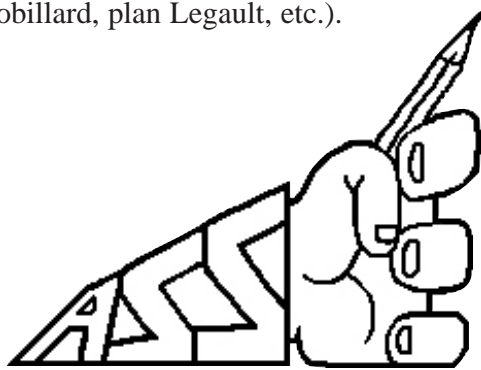
contrats de performance à l'université et des plans de réussite et de diplomation au collégial. Les effets directs de ces mesures sont la rationalisation des programmes dans les universités (réduction dans les banques de cours, abolition de programmes, augmentation du ratio prof./élèves, etc.) et l'habilitation des cégeps (destruction du réseau, émission par les institutions de diplômes, multiplication des attestations d'études collégiales, etc.). On cherche à casser le cadre général des diplômes, dans le but d'offrir des formations sur-spécialisées.

Pour un syndicalisme de lutte

Pour l'ASSÉ, les étudiantes et les étudiants sont des jeunes travailleuses et travailleurs en formation. C'est à partir de cette conception théorique que les organisations étudiantes combattives s'organisent sur des bases syndicales au Québec depuis les années soixante.

La base de l'organisation syndicale est l'assemblée générale (AG). C'est pourquoi les AG des associations étudiantes membres mandatent et délèguent des camarades au Congrès de l'ASSÉ, qui est son instance suprême. En dessous du Congrès, on retrouve le Conseil interrégional, les Conseils régionaux, le Comité exécutif, le Comité femmes et les différents comités de travail. Le travail à travers les instances passe irrémédiablement par la formation, l'information, la conscientisation et la mobilisation. Tous et toutes doivent se sentir concerné-e-s.

Un autre principe de base du syndicalisme de lutte est qu'il faut se battre pour obtenir gain de cause. Il existe un antagonisme irréconciliable entre les intérêts et besoins étudiants et la volonté des administrations locales et du Ministère de l'éducation. Les revendications ne peuvent s'obtenir qu'avec la construction d'un rapport de force. La négociation sans l'obtention d'un tel rapport ne peut que mener à l'échec. Les pratiques comme le lobbying, la cogestion et la concertation mènent automatiquement vers la collaboration et l'intégration dans les appareils étatiques. Ces stratégies ont causé des torts incroyables au mouvement étudiant dans les années 1990 (dégel des frais de scolarité, déficit zéro, réforme Robillard, plan Legault, etc.).



ERATUM

Deux erreurs se sont glissées aux pages 6 et 7 de la dernière parution. Dans l'article " Assurance chômage : des changements s'imposent ! ", collaboration spéciale de Benoit Marsan, on aurait dû trouver, en fin d'article, la référence suivante : Les Sans-Chemise s'organisent, avril 2003, p. 6. Veuillez noter que l'article " La SAQ au goût du Québec moderne!?! " avait pour auteur Jean-François Beaudet, et non François Beaudet. Toutes nos excuses, l'équipe de l'Ultimatum

Qu'est ce que l'Ultimatum

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ, il est publié plusieurs fois par session et est distribué par les associations membres et non-membres à travers le Québec. Il a comme but premier de faire la promotion de l'ASSÉ, de ses revendications et de ses plans d'actions, qui sont votés en congrès par l'ensemble des membres.

Contrairement aux médias de masse, l'Ultimatum ne se revendique pas d'une fausse objectivité. Le ton journalistique employé par les grands journaux cache trop souvent des positions favorables à l'idéologie dominante. L'Ultimatum, sur la question de l'éducation dévoile l'envers de la médaille.

L'information est à la base d'un réel pouvoir. Par la production d'un journal dont le contenu est déterminé par et pour les étudiantes et étudiants (par la pratique de la démocratie directe en Assemblée Générale), l'ASSÉ se dote d'un outil essentiel à la construction d'un rapport de force!

Toute reproduction et/ou diffusion des informations contenues dans le présent journal est fortement recommandée et chaudement applaudie, à condition d'en mentionner la source!

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ, il est produit par le comité journal composé de : Marie-Michèle Whitlock, Rémi Bellemare-Caron, Pierre-Luc Junot et David Murray / Rédaction de ce numéro : Julie Lachance, François Baillargeon, Philippe Fortier-Charrette, Alain Dion, David Murray, Lysanne Guay, Héroïse Moysan-Lapointe, l'équipe du comité journal, les exécutifs ou comités de mobilisation des associations en grève de l'UQAM, de St-Laurent, de Drummondville et du Vieux-Montréal et Lionel-Groulx, l'équipe de la gachette, Jean-Mathieu Lamotte, Étienne Provencher-Rousseau Christophe Allaire Sévigny, Valérie Gilker Létourneau / Mise en page: Héroïse Moysan-Lapointe / Impression: Payette et Simms / Distribution : faites de votre mieux / Tirage : 15 000 exemplaires Photographies : Toutes les photographies sont tirées du Photo-reportage de la grève.

Les photos des photo-reportages sont disponibles sur internet <http://ase.ath.cx/badacid/> ou par courriel à l'adresse suivante: badacid@altern.org

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

2570 Nicolet, local 301
Montréal, Québec H1W 3L5,
514-390-0110

www.asse-solidarite.qc.ca

Pour joindre l'exécutif : executif@asse-solidarite.qc.ca

Pour joindre le comité journal :
ultimatum@asse-solidarite.qc.ca